

ÉDITORIAL

5 DÉCEMBRE: SE MOBILISER POUR FRAPPER FORT!

Un appel interprofessionnel unitaire a été lancé pour **une grève générale le 5 décembre prochain afin de défendre nos retraites**. Ce rendez-vous peut et doit être le rendez-vous de convergence auquel nous aspirons. Pour la CGT il faut garder et améliorer notre système de retraite actuel!

Notre système de retraite basé sur la Sécurité Sociale n'a pas besoin d'être changé.

Depuis sa création le patronat se bat pour que l'argent pour la Sécurité Sociale prélevée sur la richesse créée dans l'entreprise retourne aux actionnaires. Pour certains économistes hétérodoxes, il s'agit là d'une politique surnommée « **starve the beast** » (affamer la bête en français). Cette stratégie, mise en place par Ronald Reagan aux États-Unis au début des années 1980, consiste à baisser volontairement les recettes des caisses publiques, avant de dénoncer le déficit, et de réduire les dépenses en conséquence. De quoi réduire la sphère sociale et la sphère publique, et laisser plus de place au privé.

Cela va se traduire par un objectif de diminution du budget consacré à la retraite, de 13,7 % à 11 % du PIB, mesure préconisée par les critères européens. Cette mesure est prévue d'être mise en œuvre avant le basculement devant intervenir en 2024. De ce fait tous les retraités seront touchés par une baisse de leurs pensions, puis les pensions en cours seront traduites en points. La valeur du point sera variable suivant les ressources en caisses, ce qui pourra permettre un ajustement à tout moment pour maintenir le système à l'équilibre.

Sous couvert des simplifications, ce sont les différents mécanismes de redistribution et de solidarité qu'il s'agirait de mettre en cause avec le principe « un euro cotisé donne les mêmes droits ». Ce sont donc les plus précaires qui y perdront le plus, car ils cotisent moins.

Pourtant l'argent existe pour financer notre sécurité sociale donc notre retraite. Il ruisselle abondamment vers les plus riches : les 500 familles de France les plus riches ont vu leur patrimoine passé de 570 milliards d'euros à 700 milliards d'euros en 2 ans en particulier avec les baisses d'impôts.

Grâce entre autres au CICE, transformé par Macron en 20 milliards d'exonérations de cotisations sociales pour les grandes entreprises, celles-ci ont pu distribuer en 2018 plus de 50 milliards de dividendes supplémentaires à leurs actionnaires. Dans ses propositions pour financer la Sécu, la CGT note qu'une contribution



de 3 % sur les 280 milliards d'Euros versés par les entreprises à leurs actionnaires sous différentes formes (source Comptes de la Nation publiés par l'INSEE), aurait pu rapporter 8,5 milliards en 2017.

La CGT propose un ensemble revendicatif cohérent sur le dossier retraite (voir tract d'appel ainsi que livret « pour une sécurité sociale du XX^e siècle nos propositions ») qui vise au contraire à consolider l'ensemble de notre système de pensions. Ces propositions s'appuient sur des valeurs de justice sociale, prennent en compte la réalité des situations professionnelles, et comportent des mesures de finan-

cement conjuguant amélioration de l'emploi, des salaires, égalité femme/homme, reconnaissance des qualifications et garanties des retraites sur le long terme.

Le gouvernement sait qu'un grand mouvement se prépare et qu'il y a de la colère, et pas seulement autour de la retraite, la colère monte dans tout le pays. Pour désamorcer la mobilisation qui s'annonce, il n'écarte pas l'idée de retarder l'application de la réforme des retraites et donc du nouveau système pour certaines catégories. La réforme pourrait ne s'appliquer qu'aux nouveaux entrants sur le marché du travail! ne nous laissons pas abuser par le discours macronien! Il persiste dans sa volonté de **mettre à mal tous les mécanismes de solidarité**, socle de la cohésion sociale de notre société.

Après un mois de septembre marqué par de **puissants mouvements sociaux**, octobre confirme l'étendue du mécontentement et la volonté de plus en plus partagée de se faire entendre.

Dans tout le pays, dans tous les secteurs, sur toutes les questions, **les actions se multiplient, souvent unitaires et rassemblant toujours plus de monde.**

Les retraités par leur nombre représentent une grande force s'ils se mobilisent! déjà les nombreuses manifestations auxquelles ils ont participé ont pesé, des reculs ont été imposés au gouvernement, certes insuffisants mais réels comme la baisse de la CSG pour les petites pensions. Pour être plus forts soyons plus nombreux et déterminés.

LA JOURNÉE DU 5 DÉCEMBRE SERA UN MOMENT IMPORTANT DE L'ACTION QU'IL NOUS FAUT ENCORE CONSTRUIRE POUR QU'ELLE S'ÉLARGISSE À TOUTES ET TOUS LES SALARIÉ·E·S, ACTIFS ET RETRAITÉS.

Francis Martin
Membre du Secrétariat de l'USRAF CGT



Référendum ADP: TOUS concernés

Comme la Section Centre, aidons nos syndiqués à voter

Un effort important est à déployer pour faire voter autour de nous. Parmi ceux que nous avons à faire voter il y a nos syndiqués.

Pour la plupart de celles et ceux de la section Centre la démarche exige de l'aide.

J'avais appelé René Séjourné en juillet; il n'a aucun moyen de se déplacer et il n'est pas question pour lui de se rendre au chef-lieu de canton qui est très éloigné.

Je l'ai rappelé pile le jour de ses 95 ans.

Sa fille, maire à Balainvilliers, l'avait fait voter sur son ordinateur.

Je lui ai demandé ce qu'il mangeait pour son anniversaire; il m'a répondu: « J'ai de la joue de bœuf qui mijote ».

L'ancien résistant de 1944 est plein de vitalité.

J'ai appelé également Marie-Thérèse Kukawski, la centenaire 2018 de la section.

Elle est maintenant en maison de retraite.

Elle veut voter, même si elle m'a demandé de lui expliquer ce dont il s'agit.

Je vois 2 solutions pour elle: le maire de la commune qui avait organisé un rassemblement pour le centenaire et un de ses petits-neveux pour qui, à leur âge, une démarche sur Internet est d'une grande banalité.

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>

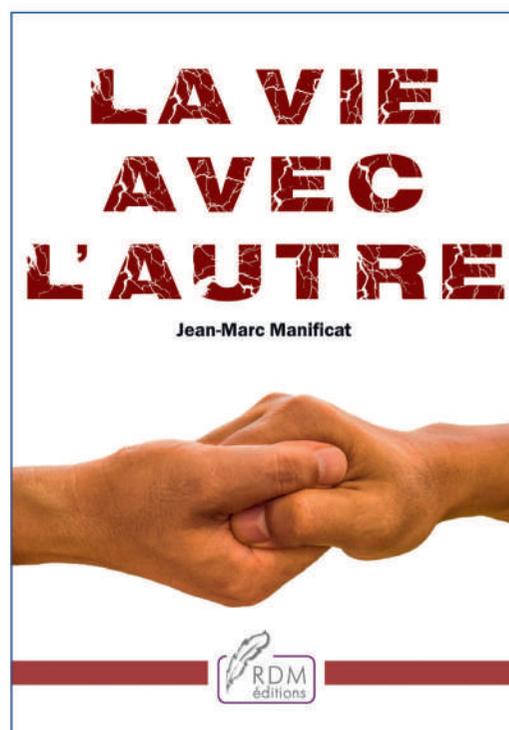
Claude Depoil.

Un syndiqué de l'USRAF écrit: La vie avec l'Autre, histoire d'une transplantation

14,00 €

Ce n'est pas un roman, c'est une belle histoire, une histoire vraie, histoire que je connais très bien et que je veux partager. Une Histoire de Don de Vie, je voudrai que ces fragments de vie trouvent échos chez celles et ceux qui sont là où j'étais, ou qui connaissent des proches ou amis qui sont dans ce processus de soins, que les parents et amis (es), des personnes vivantes ou décédées qui ont fait DON d'organes soient associées à ce témoignage, et trouvent une belle reconnaissance dans ce DON de VIE. C'est grâce à ce Don, que je peux, aujourd'hui, écrire ces fragments de vie, en toute liberté, aux moments où l'inspiration vient, et non plus dans le cadre strict d'un traitement. – 36 pages – A5 à la française – N&B

Pour commander : usrainfrancecgt@gmail.com





30^e congrès de l'Union Fédérale des Retraité.e.s de Transports Île de Ré du 7 au 11 octobre 2019

A ce congrès, la délégation de l'USRAF CGT était composée de : Frédéric Alliaume, Philippe Bonnefous, Claude Depoil, Jean Pierre Hernio, Francis Martin, Charly Ottavi, José Rocamora, Bernard Toudic et Yvon Touil.

Pour une meilleure défense des intérêts des retraité(e)s, l'UFRT s'est fixée, au travers de ce congrès l'objectif de rester revendicative, combative et de devenir plus forte !

C'est notre camarade Claude Depoil qui a ouvert ce Congrès.

Le premier débat thématique a abordé « le vieillissement, la perte d'autonomie, l'isolement, la disparition des services publics et la fracture numérique ».

Il était présenté par Daniel Blache (UCR CGT).

Une documentation complète est à consulter sur le site de l'USRAF :

<http://www.retraites-cgt-af.fr/7.html>

Notre camarade Fabrice Michaud, Secrétaire Général de la Fédération nous a ensuite tenu les congressistes informés des initiatives en cours à la Fédération et a apporté un ferme soutien fédéral à l'activité des retraités.

Dans le même temps, la Fédération s'investit pleinement pour une amélioration des régimes de retraite et résolument contre le projet destructeur de retraites à points tenté par le gouvernement Macron.

Le deuxième débat thématique a concerné « Le syndicalisme retraité et la place des femmes retraitées dans l'UFRT ».

Il a été animé par Sylvie Brunol et Alain Laporte.

De l'avis de la délégation, les débats, très fréquentés et très argumentés par les congressistes ont fait preuve d'un haut niveau de réflexion, de militantisme et de motivation revendicative.

Ce congrès fera rapidement l'objet d'un compte rendu détaillé.

Après débats, une nouvelle Direction de l'UFRT a été élue à l'unanimité.

Patrick Noszkowicz Patrick succède à Philippe Bonnefous comme Secrétaire Général.

Yves Gélibert succède à Gérard Ballais comme Secrétaire à la politique financière.

Pour l'USRAF CGT, les camarades Philippe Bonnefous, Jean Pierre Hernio, Rémy Levasseur, José Rocamora, Bernard Toudic, Yvon Touil, José Rocamora et Michel Wagnez sont élus à la Commission Exécutive.

Frédéric Alliaume est élu à la Commission de Contrôle Financier.

Le congrès s'est terminé au son du Chiffon Rouge et de l'Internationale, préludes à l'engagement de chacune et de chacun des congressistes dans la réussite du 5 décembre 2019.

Yvon Touil





Charles Mazet



21 octobre 2019

Aujourd'hui c'est avec une grande émotion, (que je partage avec les camarades retraités d'Air-France), que nous rendons hommage à Charles Mazet.

Charles était ce camarade volontaire, engagé, (fidèle à tout moment) à ses convictions: les valeurs de La Résistance et la défense du Monde du Travail.

Nous avons partagé une vie professionnelle à Montaudran et ensuite participé, fait vivre et assurer la vie de notre syndicat des retraités CGT d'Air-France.

Il savait prendre des responsabilités et sa lucidité alliée à sa gentillesse naturelle favorisait nos rapports.

Il avait une qualité exceptionnelle pour l'écriture ce qui lui donnait des responsabilités plus grandes qui lui convenaient parfaitement.

Militer avec Charles était un plaisir, aujourd'hui nous sommes très émus mais pas triste.

Il nous a tellement aidés à vivre, tellement apporté de la bonne humeur...

Nous lui devons un grand merci, un grand hommage d'avoir su nous donner tellement d'amitié et de fraternité.

Michel Cucy

Jean Louis Landa

Qui était Jean-Louis Landa, récemment disparu ? Notre camarade Nathan Zederman a connu Jean Louis LANDA lorsqu'il est entré à la compagnie Air France :

« Au début des années 50, Air France a embauché ce qu'on a appelé des « Jeunes Cadres » destinés à devenir des inspecteurs principaux et des inspecteurs en chefs.

Ils passaient quelques mois dans divers services de la compagnie dont la réservation en 1954. C'est là que je fis la connaissance de Claude Kahn et Jean-Louis Landa.

Nous étions en grève, revendiquant de diminuer nos horaires de travail de 45 à 42 heures par semaine.

Ils se présentèrent au piquet de grève et s'excusèrent auprès de moi, navrés de ne pas pouvoir s'associer à notre mouvement, car ils n'étaient pas confirmés.

Par la suite, ils ont mené leur carrière tout en étant syndiqués à la CGT »

Très tôt syndiqué à la CGT Jean Louis Landa a mené sa carrière au siège de la compagnie à la direction du Commercial,

Il prend des responsabilités dans les organismes de la CGT, en tant qu'actif dans le syndicat des cadres CGT d'Air France puis comme retraité au sein de l'USRAF,

Il sera candidat au Conseil d'Administration d'Air France et militera durant toute sa retraite à l'USR de Paris.

Doté d'une analyse fine des phénomènes sociaux, il apportera des éclairages pertinents et critiques sur les orientations politiques de son syndicat ainsi que de la politique française,

Militant convaincu de son engagement à la CGT, il participera jusqu'au bout (de ses forces) aux activités de la section USRAF de Paris et manifestations syndicales malgré le poids des ans.

Bernard Robin, Secrétaire de la Section de Paris



Daniel Jones

Salut l'ami Daniel,

Comme tu savais le faire, en toute discrétion, tu as quitté le train de la vie ce 12 oct 2019, tu es descendu à ta station, et pourtant, dans ce train on a bien vécu, bien rigolé, y compris durant nos luttes.

Je me souviens très bien de ton élection à la direction syndicale d'Orly Sud après J P Page qui partait au secrétariat de l'UD du Val de Marne, tu as assuré.

Après plusieurs années de luttes, dans cette section, tu as choisi de faire une formation de technicien avion pour « atterrir » dans mon atelier, à DM LQ Orly Nord.

(Prédilection ?)... j'ai un doute mais nous avons travaillé plusieurs années ensemble dans l'atelier frein B 747.

Il avait de la chance notre chef d'équipe, 3 délégués du personnel dans une équipe de 12 gaillards, J P Guillot, toi et moi, hormis le salaire, nous ne manquions de rien, nous avons même imposé notre cafetière, a ce propos je me souviendrai toujours de cette matinée quand après avoir renversé du café bouillant sur mon bas-ventre tu m'as fait enlever mon pantalon en plein atelier, bref tu avais dû savoir vivre avec un humour d'une finesse redoutable.

Je suis sûr que si j'étais parti le premier tu n'aurais pas manqué de raconter cette anecdote, comme celle, d'ailleurs, que nous avons vécu durant notre visite, avec Jacki Venel chez nos camarades Corse.

Nous avons été invités dans un bar où le responsable syndical de la section A F Corse nous a présenté comme le pilote et le cdt de bord du B 747, un simple regard entre nous, moins d'une seconde, et nous sommes rentrés dans le jeu, et durant toute une soirée, devant un public friand de détails, nous n'avons jamais volé aussi haut, remarque nous avions du carburant et J Venel était à nos côtés sans doute le mécano volant, je me souviens plus exactement de ce détail. Désolé mes Camarades, mais je ne suis pas parti le premier et je me souviens, et c'est moi qui raconte, mais je suis sûr d'une chose, vous m'en auriez voulu d'avoir tenté, par mon silence, de garder ses instants de vie pour moi.

Daniel, dans ta faculté d'écouter, de faire l'analyse concrète de la situation concrète, avec ta sensibilité à fleur de peau, tu étais quelque part un homme d'exception, et quand on m'a demandé d'écrire 3 lignes sur toi, pour mettre dans le journal des retraités CGT A F j'ai imaginé que cette demande venait de toi : vas-y, dis-leur. Oui Daniel, mais je ne peux pas tout raconter, le journal entier ne suffirait pas. Alors allons à l'essentiel mon camarade, mon Ami, tu as fait un trou dans l'eau qui ne se refermera jamais.

À tes enfants, petits-enfants, à ta famille, je voudrais dire que tu étais un Mec bien FIDÈLE A TA CLASSE.

Jean Robert Perrin





Journées de PENNE 2019



Cest du mardi 15 au jeudi 17 octobre que se sont déroulées les traditionnelles journées de Penne du Tarn de la section Sud-Ouest de l'USRAF. Comme chaque année depuis 10 ans cette section débat dans une atmosphère de convivialité avec ses adhérents participants élargie au secrétariat national.

Malgré un report au mois d'octobre, cela n'a pas empêché que l'ensemble de ces participants en repartent réjouis et combatifs. Y. Touil au nom du Secrétariat a présenté l'actualité du moment et notamment les luttes à mener contre la réforme de la retraite, qui touchera aussi les retraités. La nécessité de maintenir la retraite par répartition, examiner les moyens pour la maintenir et l'améliorer. Il a rappelé combien est nécessaire de continuer à porter des explications et d'agir comme le propose la CGT et les 9 organisations de retraités (sauf la CFDT) qui agissent en commun pour le droit des retraités et appellent à manifester, depuis plus d'un an, contre les projets et les mesures du gouvernement.

Il a évoqué le Congrès de l'UFRT qui se tenait la semaine précédente à l'île de Ré, la nécessité de poursuivre les stages syndicaux envers les futurs retraités avec la participation de retraités. Le gain d'un adhérent une voix et une présence retraité au sein de la CGT à égalité, la demande de suppression de la CSG impôt injuste et non une cotisation qui donne un droit. Nos relations avec la CGT AF pour échanger bénévolement pour les 2 organisations d'air France. La présence de la CGT en territoire où vivent les retraités. L'action et la demande de referendum sur ADP et les aéroports.

Pour poursuivre, J.-C. Chazottes au nom de la section a proposé le débat suivant cette année :

« L'adhérent CGT de l'activité professionnelle à la retraite, et la poursuite de son activité syndicale ! L'adhérent placé au cœur de l'organisation. Difficultés rencontrées ? »

Il a commenté le parcours d'un adhérent CGT à la veille de la retraite quittant la vie professionnelle et étant appelé à poursuivre son action syndicale à la retraite. Il a aussi fait part des différentes étapes de celle-ci à travers les âges, et les difficultés de la vie notamment à travers les problèmes de santé. Ce débat s'est enrichi d'interventions diverses des participants faisant part de leurs interrogations sur ces différentes étapes et faisant constater les difficultés rencontrées. Il s'est poursuivi tout au long de la journée et sera suivi de mesures à prendre notamment par des rencontres avec les sections d'actifs.

Ceci a suscité un débat sur la vie de la CGT et ses difficultés, notamment à travers du maintien de ses effectifs dans les 50 dernières années.

Dans le cadre de la démarche pour « une prise de conscience », Jacques Passerat a réaffirmé son aspiration à une utopie mobilisatrice : *« Le syndicalisme de transformation sociale est en difficulté, pour retrouver une dynamique syndicale à la hauteur des défis du moment, nous devons réenchanter notre démarche, renouer avec l'utopie pour réinvestir avec force le second volet de « la charte d'Amiens », Être capables de faire de la politique, pas une politique à la remorque de tel ou tel parti ou organisation, mais une politique porteuse d'une perspective globale comme enjeu de société. Un projet original à caractère universel susceptible de donner un sens commun à toutes nos luttes que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. »*

Enfin, des mesures et différentes initiatives ont été prises pour améliorer et défendre nos conquies dont la retraite par répartition. **Le 5 décembre à l'initiative de plusieurs organisations dont la CGT, FO, FSU, Solidaires, des organisations de lycéens et d'étudiants aura lieu partout en France des manifestations pour le maintien et l'amélioration des pensions de retraite par répartition, et contre la retraite à points.** L'USRAF avec toutes ses sections y participera et fera en sorte que les retraités soient aussi nombreux ce jour-là.



Jean-Claude Chazottes,
membre du Secrétariat de l'USRAF CGT





L'UGICT-CGT Air Inter prend son envol

L'UGICT-CGT Air Inter prend son envol Je pourrais dire son premier envol car vers 1990 l'organisation a quasiment disparue mais elle reprendra de l'altitude rapidement.

De cette 1^{re} étape, Yves Pratz sera l'artisan principal mais il ne part pas de rien.

Yves Pratz c'est tout à la fois un ancien pilote de l'armée française, le metteur au point d'un syndicat UGICT-CGT Air Inter avec des droits égaux à ceux du syndicat CGT général, et l'inventeur d'un collectif de retraités syndiqués CGT avec loisirs subventionnés par le comité d'entreprise.

Yves voit le jour en Afrique du Nord le 19 mai 1925 et commence son activité professionnelle dans l'armée en 1945. Pourquoi a-t-il quitté l'armée ?

Ayant quitté l'Algérie, Yves a été embauché à la T.A.I. et il entre en 1964 à Air Inter. Quand en 1973-74 Albert Bloch quitte son secteur professionnel au hangar, pour rejoindre les services de la formation professionnelle il va se retrouver dans le même bâtiment qu'Yves qui est chef de service à la Documentation des vols, là où on organise la documentation pour les équipages techniques pour tout nouvel avion et où on la met à jour régulièrement ensuite.

On avait auparavant une sorte d'embryon de ce que sera l'UGICT-Air Inter avec un groupement de quelques cadres CGT composé principalement de chefs d'équipe du hangar, électroniciens-radios, comme par exemple Simon Dubief, Paul Lecompte ou José Gadéa. En cette année 1973 Yves Pratz est élu délégué du personnel dans le collège Cadres. C'est dans son service que sera recruté Jean-Paul Lemarchand, élu au CNF (Comité National Fédéral) au congrès de 1973, après son stage à l'ENAC de Toulouse.

1974 Yves tape dans le mille ! Paul Lecompte est un des syndiqués de la CGT cadres.



Or il est ami personnel du PDG Robert Vergnaud. On dit qu'il leur arrive de jouer aux boules. Yves se dit qu'il y a une carte à jouer. Il va faire en sorte que Paul Lecompte soit le Président de l'UGICT. Le tour est joué. Paul sera une sorte de président d'honneur. Cette situation durera jusqu'à la fusion avec Air France, soit quelque 23 ans !

Durant les années 1970 l'UGICT-Air Inter va se développer considérablement.

Elle aura jusqu'à 80 adhérents et mènera une réelle activité spécifique; je me souviens d'avoir vu passer Yves fréquemment dans le hangar ou dans les couloirs; il portait l'information sous enveloppes aux cadres qui ont été fréquemment dans l'action revendicative avec nous. À Orly-Nord ils arriveront à être les premiers aux élections de délégués du personnel au moins une fois.

J'ai le souvenir d'un homme qui tient pleinement sa place de cadre, il est chef de service. Et il mène de front un rôle de militant. C'est un cadre-militant à part entière.

En 1974 nous avons fait ouvrir des négociations sur la garantie de l'emploi.

Yves et moi nous y travaillerons dans une très bonne entente jusqu'à la signature.

En 1979 au congrès fédéral à Scubidan, congrès où Sylvie Tharreau a été élue secrétaire fédérale, Yves est délégué avec un technicien de son syndicat, Michel Rey.

Yves a su créer un collectif de militants cadres et techniciens, Lalanne, Rémond, Jean-Pierre Millour, Jean-Paul Lemarchand, Pierre Castel, etc. Il a réussi à syndiquer nombre d'anciens mécaniciens devenus chefs d'équipe ou contremaîtres. Parmi les techniciens, seuls les électroniciens non-cadres se syndiqueront à l'UGICT. Yves sera élu à la CE de l'UFRT durant deux mandats, de 1983 à 1989.





Les années 1980

Après le départ d'Yves en retraite au milieu des années 1980 ce syndicat va perdre rapidement beaucoup de vitalité pour quasiment disparaître. À l'Union Fédérale des agents de Maîtrise et Cadres fédérale, il me semble que Georges Baratin et Claude Lorentz aient quelque peu milité, dans la période durant laquelle Daniel Reitchess la dirigeait. Au début des années 1990 il n'y a plus un seul syndiqué pendant une année.

Les années 1990

Le redémarrage de la section va se faire dans cette période avec une toute nouvelle équipe. Lionel Minosio et Jean-Claude Tytéca, promus cadres, en seront les premiers et les principaux artisans. En 1992 je commence à m'y investir. Nous allons constituer un trio qui s'entend très bien et nous allons jouer un rôle important au point de ne pas passer inaperçus de la direction d'Air France, en particulier de Denis Olivennes, DRH, quand approchera la fusion et que la direction d'Air France entreprendra les grandes manœuvres.

Remplacé par Nadine Llanes, comme secrétaire du syndicat général au congrès de 1992 dans le château de la CGT-RATP près d'Arpajon, j'aurais à syndiquer à nouveau des anciens adhérents dont parmi les plus connus Pierre Robin, que j'ai syndiqué par la suite à l'USRAF et Pierre Castel.

Avec Lionel on réunit des adhérents du sol. C'est dans le langage courant de distinguer les gens du sol et les navigants commerciaux et techniques. Il y a des techniciens de la DM, tant des ateliers que des bureaux techniques comme Gérard Ranson, quelques assistants qualifiés de la piste d'Orly et de province, Liliane Doréface de Nice, Jean-François Pouradier de Mérignac, Gérard Gilabert de Blagnac, quelques cadres. Je pense qu'aucune section d'Air Inter n'aura tenu dans cette période des réunions de syndiqués de façon aussi régulière. Avec les adhérents PNC notre syndicat UGICT aura atteint les 200 adhérents en 1997 lors de la fusion avec la CGT Air France, SGPAF et SICTAM, dont une centaine au sol et une centaine de PNC.

Ce sera plutôt l'UGICT du sol qui siègera au Conseil d'administration après les élections suite à la promulgation de la loi de démocratisation de 1983. Le capital de la société Air Inter a été constamment à majorité public, avec trois actionnaires : SNCF, Air France et la Caisse des Dépôts. Après Lionel Minosio, qui a été le premier administrateur CGT élu en 1985 il me semble, Willy Tytéca sera le second.

En retraite, Yves va rester très inventif. Il va d'une part créer une section syndicale de retraités et d'autre part il mettra au point avec le comité d'entreprise, que dirige alors Bernard Montagne durant quatre mandats, un collectif de retraités avec des activités de loisir subventionnées par le comité d'entreprise. De cette section on retrouvera à l'USRAF deux anciens mécaniciens, François Conan en Bretagne et Joseph Lebon, et aussi Yves lui-même à la Banlieue Sud. Les autres adhérents n'ont pas voulu adhérer ; comme quoi retraité on ne passe pas d'une section d'Air Inter à une d'Air France naturellement.

J'ai accompagné Yves à Roissy pour une rencontre avec Marcel Raut, secrétaire de l'USRAF. Yves va adhérer à l'USRAF et militer à la Banlieue Sud. En 1997 il est déjà handicapé. Lors des réunions à la section Banlieue Sud Yves avait été autorisé à entrer sa voiture à l'intérieur du Centre, et à proximité de la salle de réunion. Par la suite, et notamment après mon départ dans le Cher, c'est Chantal Armenault et Doudou Chatelain qui lui ont rendu visite et gardé le contact.

En 1992 naît la section PNC. C'est Catherine Hachon qui s'est décidée la 1^{re} à prendre en main la naissance de cette section. Elle renoncera assez rapidement pour des raisons que j'ignore. C'est Josiane Ayribat qui prendra énergiquement la relève.

Josiane a été embauchée comme hôtesse après 1968 à Air Inter. Josiane a du tempérament. C'est une femme qui a de grandes capacités pour animer un collectif, ce qu'elle a fait avec efficacité jusqu'en 1997. Elle a réuni un collectif autour d'elle. Il y a des stewards et des hôtesse. On peut citer Pauline Atlan, Anne-Charlotte Savarit, Véronique Girod, Isabelle Peyrodie, Nathalie Danet, Serge Duperrier, Jean-Michel Faudemer. Elle crée un journal qui sera très apprécié des PNC : ITINÉRAIRES. Il paraîtra régulièrement et sera diffusé dans tous les casiers PNC à Orly et à Roissy, « où il est aussitôt retiré des casiers ».

ITINÉRAIRES. Est un 8 pages, 21X29, 7 plié en 2, donc logeable dans un sac à main. En 1997 ce journal est tiré et diffusé à près de 8 500 exemplaires. Avec Josiane les titres claquent. En une du n° de juillet 1997 : British Airways : Entreprise citoyenne de référence ! En page 4 Groupe Air France : Le bateau ivre ! En page 5 : Visit France, le temps des copains ! En page 6 Écoute sauvages ! Des cadres sups d'Air Liberté sont entendus par la police. Page 7 le Dossier : la beauté mathématique de la loi du marché.

Josiane a une plume, elle sait s'en servir. Son article de 3 pages sur British Airways est très documenté ; Josiane cite ses sources : La Monde, Libération, le Guardian, le Financial Times. Les 800 PNC qui ont cassé la grève et leur Syndicat Cabin Crew 89 se fait étonner. Je ne résiste pas à en citer une phrase : « Un important syndicat PNC a cru pouvoir affirmer qu'il y avait "une différence de méthode et d'objectif entre BA et AF". »

Il est à craindre que la seule différence s'appelle le droit français ». Je vous cite aussi la finale de l'article : « Nous profitons des circonstances pour rappeler aux PNC distraits du groupe AF :

- que la deuxième échelle de salaire est effective pour les nouveaux embauchés,

- que depuis deux ans l'UNAC et l'UGICT poursuivent un conflit afin d'obtenir que les règles d'utilisation et de rémunération soient contractualisées dans une convention collective »...

L'UGICT-PNC va conquérir une réelle autorité auprès des personnels de cabine. La section du sol va se développer de façon sensible durant ces quelques années.

Claude Depoil

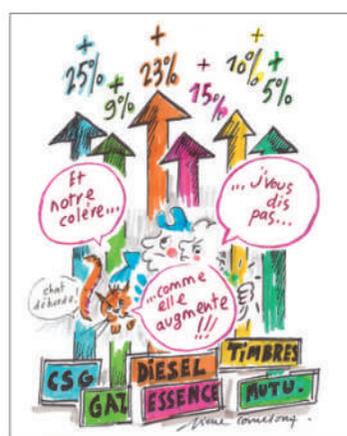




Retraites : CE QUE NOUS VOULONS



**Changer de système de retraite
n'est pas nécessaire.
Notre système actuel
mérite d'être amélioré
VOILÀ CE QUE NOUS VOULONS**



La CGT propose :

***Le droit à une retraite pour tous les salariés,
dès l'âge de 60 ans, avec les moyens de vivre dignement.***

Pour plus de justice et d'égalité, la CGT propose le droit à une retraite pour tous les salariés dès 60 ans, avec un revenu de remplacement qui permette de vivre dignement ;

- le retour de l'âge légal de départ à 60 ans
- un taux de remplacement au minimum de 75 %, et en aucun cas inférieur au SMIC, pour une carrière complète de travail, doit être assuré quel que soit le régime de retraite et reposer sur l'ensemble de la rémunération ;
- l'évolution de la pension doit être indexée sur le salaire moyen ;
- la décision du départ en retraite doit rester le choix individuel du salarié ;
- un droit à départ à taux plein anticipé en retraite pour les salariés ayant exercé des travaux pénibles et astreignants doit être reconnu dans tous les régimes ;
- le droit au départ à la retraite à taux plein, anticipé, pour les personnes en situation de handicap, doit être amélioré ;
- la garantie et la pérennisation du système solidaire de retraite fondé sur la répartition passent par le financement nécessaire à chaque régime ;
- une gestion démocratique du système de retraite et des régimes qui le constituent.



- Agissez au sein des collectifs de retraité.e.s CGT.
- Nous vous invitons à ne pas subir, à réagir, à agir avec nous.

Pour nous joindre : usrfrancecgt@gmail.com

**Trop d'inégalités, trop d'injustices,
La situation actuelle n'est pas acceptable**



L'état des lieux :

En 2016, la pension de droit direct (avec majorations enfants), est en moyenne de 1 389 € bruts (1 294 nets), se déclinant en 1 065 € pour les femmes et 1 739 € pour les hommes [Drees, 2018]. **La pension des femmes est donc inférieure de 38,8 % à celle des hommes** (c'est-à-dire leur pension représente 61,2 % de celle des hommes) ou, dit autrement, celle des hommes est supérieure de 63,3 % à celle des femmes. Lorsqu'on inclut la pension de réversion, l'écart de 38,8 % se réduit à 24,9 % ; la pension des femmes représente alors 75,1 % de celle des hommes.

Fin 2016, la France comptait 17,2 millions de retraités dont

- 1,1 million perçoivent uniquement une pension de réversion,
- 553 000 bénéficient d'une allocation du minimum vieillesse,
- parmi eux 68 000 ne perçoivent aucune retraite.

L'exemple des caisses complémentaires qui fonctionnent déjà par points ?

En 19 ans, de 1990 à 2009, le taux de remplacement des pensions complémentaires versées par l'Arcco et l'Agirc, c'est-à-dire le rapport entre la pension et le salaire, a baissé de plus de 30 % dans chacun des régimes, c'est-à-dire une baisse encore plus sévère que dans le régime général. Il s'agit d'un système dit à « cotisations définies » : la cotisation est connue, mais pas le montant de la future pension puisque cette dernière dépendra essentiellement de la valeur de service du point au moment du départ en retraite. C'est comme cela que fonctionne un système par points.



Grand oral de F. Fillon devant les patrons, alors candidat à « la primaire de la droite », le 10 mars 2016 (Public Sénat)

« Le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions »

Depuis 1993, les contre-réformes paramétriques ont déjà conduit à une réduction des pensions et à un recul de l'âge légal et de l'âge réel du départ en retraite. Aussi, la CGT n'est pas pour un statut quo. Elle porte des revendications de progrès, en premier lieu autour de la réponse aux besoins qui imposent une réforme du financement avec l'élargissement de l'assiette des cotisations.

Les retraités représentent 19 % de la population, et 22 % en 2030. C'est mathématique, pour améliorer les droits il faut poser le principe d'augmentation des recettes.





Mon salaire, c'est aussi ma protection sociale !

Pour la CGT le travail est à l'origine de la création des richesses. C'est un formidable atout pour l'économie française. Les salaires et les cotisations sociales sont primordiales pour vivre, se soigner, bien vieillir. Chaque augmentation de salaires gagnée améliore l'économie du pays et la protection sociale.

Le salaire, c'est quoi? Il ne se limite pas à ce qui est viré chaque mois sur votre compte en banque (le salaire net) mais inclut également les cotisations sociales (parts salariale et « patronale »).

Les cotisations dites « patronales » sont de l'argent que l'entreprise vous doit au titre de votre travail, comme votre salaire.

Les cotisations sociales sont du salaire, les baisser ou les supprimer n'augmentera votre salaire, mais de fait le diminuera.

La CSG : elle s'est en partie substituée aux cotisations sociales (assurance maladie et famille) mais ne crée pas de droits, contrairement aux cotisations. Les entreprises ne payent pas de CSG.

Les Cotisations sociales elles ouvrent des droits pour des prestations relatives soit à, risques (maladies, maternité, chômage, invalidité.) soit à la qualité de votre vie future (retraite) ou celle de vos enfants (famille) 100 euros de cotisations sociales, ce sont notamment 41 euros pour l'Assurance Maladie, 24 euros pour les retraites, 19 euros pour la famille, etc.

Les réductions de cotisations sociales. Les exonérations de cotisations sociales sont un exemple de cadeaux faits aux entreprises qui fragilisent la protection sociale.

De plus, ces cadeaux sont remboursés en partie par des impôts. Un salarié payé au Smic a, du fait des exonérations, une baisse de son salaire socialisé de 406 euros

Retraite par points: Tout le monde est perdant !

Un système de retraites par points a été mis en place en Suède en 1998, remplaçant l'ancien système bâti à partir du calcul sur les 15 meilleures années. Ce « modèle suédois » est mis en avant par le gouvernement pour accrédi-ter son système universel par points. Avec quels résultats ?



Réponse d'Alain Lefebvre, spécialiste des retraites des pays nordiques, dans une interview à *Libération* (12 octobre) :

« Malgré les mécanismes de compensation mis en place et qui seront au cœur des discussions en France, il y a donc eu beaucoup de perdants en Suède. Une étude parue en mars 2017 a montré que 92 % des Suédoises et 72 % des hommes auraient eu des retraites supérieures dans l'ancien système ».

Les injustices ne sont pas là où le gouvernement le dit

Salariés du privé, agents de la fonction publique: même combat !

L'exécutif ment lorsqu'il prétend que le système actuel est « générateur d'injustice », notamment en opposant les régimes du secteur privé à ceux de la fonction publique. Les travaux de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de l'administration centrale des ministères sociaux en date de juillet 2015 soulignent les « situations comparables » des taux de remplacements médians (montant de la pension par rapport au salaire pris en compte) :

- 73,8 % pour les anciens salariés du privé (retraite de base + complémentaire)
- 72,1 % pour les anciens salariés du public

Il n'y a donc aucune raison de s'en prendre aux « régimes spéciaux » ou au système de pension du secteur public. Ce ne sont pas eux les privilégiés, les chiffres le démontrent.

Les vrais privilégiés ce sont eux

Les dix plus grosses fortunes françaises en 2018

En milliards d'euros

▲ Évolution de la fortune

1	Bernard Arnault, LVMH (Luxe)	73,2 ▲
2	Alain et Gérard Wertheimer, Chanel (luxe)	40 ▲
3	Axel Dumas et la famille Hermès, Hermès Int. (luxe)	39,6 ▲
4	Françoise Bettencourt-Meyers, L'Oréal (cosmétiques)	39,3 ▲
5	Gérard Mulliez, Groupe Auchan (distribution)	38 ▲
6	François Pinault, Kering (distribution, luxe)	30,5 ▲
7	Famille Dassault, groupe industriel M. Dassault (industrie)	23,8 ▲
8	Pierre Castel, Castel Frères (boissons, vins)	12,5 ▲
9	Emmanuel Besnier, Lactalis (agroalimentaire)	12 ▲
10	François Perrodo, Perenco (énergie)	9,5 ▲

Ce n'est pas une surprise. Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH et propriétaire des Échos et du Parisien, caracole en tête de ce classement. En dix ans, sa fortune a bondi de 18 à 73 milliards d'euros. L'absorption de Christian Dior lui a permis notamment d'augmenter son contrôle de LVMH de 35,2 % à 46,6 %, avec les dividendes qui s'y rapportent. L'arrivée des frères Wertheimer (Chanel) sur le podium permet au secteur du luxe d'avoir quatre représentants parmi les six premiers. Leur fortune cumulée représente le tiers de celle de l'ensemble des 500 plus riches...



L'égalité + la justice sociale = La retraite par répartition financée par la cotisation sociale.

Pourquoi « la répartition » ?

- Parce que votre cotisation vous donne des droits à percevoir une pension.
- Parce que c'est la cotisation des salarié-e-s en activité qui est directement utilisée pour payer les pensions de retraite, sans passage par le monde de la finance.
- Parce que ce système permet de corriger les aléas de la vie et met de la justice sociale dans le système.
- Parce que l'universalité du système assure sa pérennité. Tous les salarié-e-s, quel que soit le niveau de revenu, cotisent et alimentent le système.

Pourquoi « par la cotisation sociale » ?

- Parce que cela permet d'asseoir et d'ajuster le financement sur le travail, c'est-à-dire par un prélèvement direct sur la création de richesse pour maintenir voire augmenter les pensions.
- Parce que la variable d'ajustement c'est le taux de cotisation des actifs.
- Parce que cela permet à chacun de contribuer selon ses moyens, puisque la cotisation est proportionnelle au salaire.
- Parce que cela permet, par les mécanismes de solidarité, de corriger les injustices ou les aléas de la vie professionnelle.
- Parce que cela permet de connaître le montant de sa pension qui est, à ce jour, pour la part sous plafond de la sécu, à 50 % de la moyenne des salaires des 25 meilleures années.

Augmenter les salaires pour une vie décente et une meilleure retraite

La colère des citoyens s'exprime sous différentes formes mais pour une raison commune. La forte baisse du pouvoir d'achat.

La solution préconisée par la CGT : augmenter les salaires et les pensions, diminuer les impôts indirects qui sont injustes (TVA, TICPP), redonner une forte progressivité à l'impôt direct et rétablir l'ISF.

1 % d'augmentation de salaire, c'est 2,2 milliards d'€ en plus pour la sécurité sociale. C'est bon pour redresser le système hospitalier, c'est bon pour augmenter les pensions des retraités...

Augmenter les salaires c'est bon pour le pouvoir d'achat et la sécurité sociale : Du pognon, il y en a :

Les bénéficiaires du CAC 40 ont explosé en 2017 avec 94 milliards d'euros. Les aides et exonérations aux entreprises sont de 230 milliards par an, sans aucun contrôle.

Des questions politiques à trancher démocratiquement

Quel que soit le système, capitalisation ou répartition, les retraites versées à l'instant t sont toujours une part de la richesse créée à l'instant t.

Autrement dit, la question des retraites est une question politique.

Quelle part de la richesse nationale voulons-nous consacrer au paiement des retraites ?

Cette part est aujourd'hui de 14 % du PIB. Le projet d'E Macron est de faire baisser cette part. La nôtre est de l'aug-

menter de 2 points d'ici 2050 afin de garantir un niveau de retraites décent (75 % du salaire de référence) à tous et à toutes.

Or le « pognon de dingues » existe bien : Au lieu d'augmenter les salaires, ce qui permettrait de mieux financer nos retraites, en France, les entreprises distribuent à leurs actionnaires 68 % de leurs bénéfices.

Les entreprises états-uniennes, elles n'en distribuent que 48 % !





Jeudi 5 décembre :

toutes et tous en grève et dans l'action !



Les organisations syndicales et de jeunesse s'engagent à construire un plan d'action contre le projet de réforme de retraites par points et pour gagner un renforcement, une amélioration du système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel.

L'émergence et la construction de luttes dans les différents secteurs professionnels, montrent la nécessité d'apporter des réponses aux salarié-es en termes d'emploi, de salaires, d'égalité entre les femmes et les hommes, de conditions de travail... Autant de sujets qui sont étroitement liés aux questions de la retraite et que l'actuel projet de réforme gouvernemental aggravera.

Les organisations vont initier et impulser des assemblées générales sur les lieux de travail et d'études, des débats publics sur tout le territoire, des interpellations des élu-es locaux et nationaux, des initiatives de sensibilisation de toute la population pour échanger sur la réforme et sur les modalités d'actions et de riposte collective.

Les organisations syndicales et de jeunesse (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF) appellent l'ensemble des salarié-es du secteur privé comme du secteur public, des retraité-es, des privé-es d'emploi, des jeunes, à une 1^{re} journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre 2019.

Montreuil, le 16 octobre 2019

